

[Text]

**Ms Scholberg-Gray:** The human rights issue is more relevant to bilateral aid, where money is going directly to a government, than it is with respect to money being sent or support being given through an NGO. Quite clearly, if an NGO is working directly with a grass-roots community group, the situation of the government itself is not necessarily relevant, the government is being bypassed. But human rights becomes a very crucial issue when we are talking about bilateral aid, because in that case our government would be giving money to another government which is not obeying any normal sort of human rights rules.

**M. Martin:** On ne peut pas punir doublement le peuple à cause de la politique de son gouvernement.

**Mme Duplessis:** Donc, on poursuit le travail.

Monsieur le président, je vous remercie.

**Le président:** Merci.

Mr. Manly, please.

**Mr. Manly:** Thank you, Mr. Chairman, and thank you to the people of CCIC.

I would like to ask you about your presentation regarding tied aid. You devote several pages to discussion of this; to the distortions it involves, and to the increased costs it has. And then on page 20 you point out that in 1965 the DAC committee of OECD had recommendations towards more untieing of aid, that there was a memorandum of agreement on untieing bilateral assistance loans in favour of purchases in developing countries, and that this memo has been signed by Germany, Denmark, the United States of America, Italy, Japan, Norway, The Netherlands, Sweden, and Switzerland—a fairly good range of countries involved in development assistance there—but that Canada has not signed that.

Could you give us some more information about this memorandum? When was it developed and signed? What have been the results of signing it in aid projects of countries that have signed it? And do you know why Canada has not signed it; and are there any on-going discussions that would lead to Canada signing it?

**Mr. Hugh Nangle (Program Co-ordinator, Canadian Council for International Co-operation):** I am trying to pick up on the several points there. Let us start off with the latter point and try to come to terms with that. I think the reason it has not been agreed to is because Canada essentially has a very large tied aid portion and has used that as a mechanism. It has been particularly effective in distribution of grains. I should imagine that is a basic reason why it has not been moved on. I presume it has been put aside, because it was signed back in the 1970s and has not been raised as an issue again.

I cannot give you any information as to its application, apart from the fact that when one looks at the percentages of tied aid out of a country like The Netherlands—I believe the OECD report, *Twenty-five Years of Application*, indicates

[Translation]

**Mme Scholberg-Gray:** La question du respect ou non des droits de la personne est plus pertinente quand on parle d'aide bilatérale, qui prévoit l'affectation de fonds directement au gouvernement concerné, que quand on parle d'aide, financière ou non, accordée par l'entremise d'un ONG. Si celui-ci travaille directement avec les habitants, peu importent les politiques du gouvernement, puisqu'on le court-circuite. Par contre, la question du respect des droits de l'homme est cruciale quand on parle d'aide bilatérale, puisqu'à ce moment-là, notre gouvernement donnerait de l'argent à un autre gouvernement qui ne respecte même pas un minimum de droits.

**Mr. Martin:** We cannot punish people twice just because of their government's policies.

**Mr. Duplessis:** So, you think we should continue our work.

Thank you very much, Mr. Chairman.

**The Chairman:** Thank you.

Monsieur Manly, allez-y.

**M. Manly:** Merci, monsieur le président, et permettez-moi de remercier également les représentants du CCCI.

J'aimerais vous poser quelques questions sur ce que vous avez dit dans votre mémoire au sujet de l'aide liée. Vous y avez consacré plusieurs pages; vous parlez des distorsions créées et des frais plus élevés qui en découlent. Ensuite, à la page 20, vous dites qu'en 1965, le Comité d'aide au développement de l'OCDE a fait plusieurs recommandations sur le déliement de l'aide, et qu'il y a eu un protocole d'entente sur le déliement des prêts bilatéraux de développement en faveur d'achats dans les pays en développement—protocole qui aurait été signé par l'Allemagne, le Danemark, les États-Unis, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse—c'est-à-dire un bon nombre de pays qui prévoient de l'aide au développement—mais non par le Canada.

Pourriez-vous nous renseigner davantage sur ce protocole d'entente? Dans les pays signataires du protocole, de quelle façon a-t-il influé sur les projets d'aide au développement? Savez-vous pourquoi le Canada ne l'a pas signé, et y a-t-il des discussions en cours qui pourraient aboutir à la signature du protocole par le Canada?

**M. Hugh Nangle (coordonateur de programmes, Conseil canadien pour la coopération internationale):** Je vais essayer de répondre à chacun des points que vous avez soulevés. Commençons par le dernier. Si le Canada ne l'a pas signé, c'est principalement à cause du fait qu'une bonne proportion de l'aide canadienne est effectivement liée et que cela a été un mécanisme efficace pour le Canada, surtout pour ce qui est de la distribution des céréales. J'imagine que c'est là la principale raison pour laquelle rien n'a été fait jusqu'ici. Je présume que cela a été plus ou moins jeté aux oubliettes, étant donné que le protocole a été signé dans les années 1970 et que cette question n'a plus été soulevée depuis.

Je ne puis malheureusement vous renseigner davantage sur son application, mais quand on voit la proportion d'aide liée dans un pays comme les Pays-Bas—le rapport de l'OCDE, *Vingt-cinq années de coopération au développement*, indique,